

Georgette PALLEJA

Maire de Vernaison de 2001 à 2014
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vernaison, le 15 décembre 2014

Madame, Monsieur, Chers Vernaisonnais,

Depuis les élections municipales de mars dernier, j'ai tenu à ne pas intervenir dans le débat municipal afin de respecter le vote des Vernaisonnais. C'est dans cet esprit que j'ai rapidement démissionné du Conseil Municipal, considérant que ma mission au service de ma commune était terminée.

Aujourd'hui, je ne souhaite pas porter de jugement prématuré sur l'action de la nouvelle municipalité, considérant qu'il appartiendra aux Vernaisonnais de juger l'action de leurs élus.

En revanche, j'ai décidé de vous écrire, car la situation financière décrite par mon successeur et son adjoint aux finances ne correspond en rien au bilan que j'ai laissé.

Si j'ai toujours affirmé que Vernaison n'était pas une commune riche, la situation décriée me semble bien loin de la réalité.

Avec mon équipe, nous avons administré notre commune pendant 13 ans sans avoir besoin d'augmenter les impôts. Nous avons toujours su faire face aux obligations de la commune, notamment pour le remboursement de sa dette, et il en aurait été de même dans l'avenir.

Comment peut-on écrire aujourd'hui avec les mêmes finances que « la commune est incapable de faire face à ses remboursements de dettes » ?

Lorsque j'ai quitté mes fonctions, j'ai tenu à recevoir Monsieur Vaganay avant qu'il ne soit élu Maire. Il me semblait important et naturel qu'à l'occasion d'une passation de témoin, je porte à sa connaissance l'ensemble des dossiers en cours, notamment en matière de finances.

Lorsque vous m'avez élue en mars 2001, j'avais suffisamment souffert de la disparition de l'ensemble des dossiers que je ne souhaitais pas adopter cette attitude pitoyable avec de nouveaux élus.

J'ai donc reçu en mairie André Vaganay le vendredi 28 mars. Au terme de notre entretien, je lui ai remis un rapport détaillé avec l'ensemble des dossiers, notamment ceux concernant les finances et particulièrement les subventions de l'Etat et du Département.

La situation financière de la commune était parfaitement claire : l'exercice 2013 était clos avec un excédent de fonctionnement de plus de 190 000 €. La municipalité a d'ailleurs approuvé en juin dernier ces comptes 2013, bien qu'il ne s'agisse pas de sa gestion.

La commune disposait de deux lignes de trésorerie mobilisées en totalité : l'une pour le budget principal de 800 000 €, l'autre pour le budget annexe « aménagement du quartier du Péronnet et des services techniques » de 500 000 €.

J'avais précisé à M. Vaganay que plus de 430 000 € de subventions d'investissement étaient en cours de versement et nous attendions 400 000 € de subventions et dotations de fonctionnement sur l'exercice 2014.

Enfin, le solde de la vente du terrain pour l'opération immobilière des services techniques pour 300 000 € devait être versé avant juin 2014. Pour le reste, d'ici la fin 2014 la commune aurait reconstitué son fonds de roulement qui correspondait à la part d'autofinancement de l'exercice 2014 soit 300 000 €.

Aujourd'hui ces deux lignes de trésorerie, dont les recettes avaient été qualifiées de « fictives » par l'adjoint aux finances ont largement diminué. **La nouvelle municipalité qui se targue de les avoir fait baisser n'y est strictement pour rien**, car les recettes étaient bien réelles et ont été versées comme je l'avais écrit en mars dernier.

Concernant l'endettement de la commune, les intérêts de la dette pour 2013 représentent 269 000 €, soit moins de 8 % des recettes du budget de fonctionnement. Quant au capital de la dette de 357 700 €, il est couvert par l'autofinancement et l'excédent de fonctionnement qui représentent 490 000 €.

[Comment peut-on affirmer que la commune est incapable de faire face au remboursement de sa dette, dont l'annuité est de 627 700 €, alors que le budget 2014 est équilibré avec 3 500 000 € de recettes ?](#)

Pour ce qui est de la dette communale à long terme qui est de 6 330 000 € au 1^{er} janvier 2014, j'avais expliqué pendant la campagne électorale qu'elle était assise sur des investissements d'avenir qui garantissaient à la commune des équipements publics de qualité pour les 20 ans qui viennent, et probablement plus :

- le groupe scolaire a été totalement rénové avec la possibilité de création de plusieurs classes supplémentaires sans mobiliser les finances de la commune,
- le restaurant scolaire a été modernisé et mis aux normes d'accessibilité : il permet aujourd'hui le fonctionnement en double service,
- la commune est dotée d'équipements culturels et associatifs de qualité,
- de nombreux espaces publics ont été aménagés (parvis de l'église, esplanade piétonne sécurisée du groupe scolaire et bien d'autres).

Cette dette de 6 300 000 € aura permis de réaliser 12 millions d'euros de travaux de modernisation de notre village en mobilisant 3 millions d'euros de subventions du Département et de l'Etat et plus de 3 millions d'autofinancement.

[N'était-il pas opportun de profiter des subventions départementales et de celles de l'Etat qui ont totalement disparu aujourd'hui ?](#)

Bien sûr nous aurions pu faire des économies en réalisant moins d'investissements, mais posez-vous les questions suivantes :

- Fallait-il laisser nos enfants étudier dans un groupe scolaire qui n'était plus aux normes et qui n'avait pas subi de rénovations depuis plus de 40 ans ?
- Fallait-il laisser déjeuner nos enfants dans un restaurant dont les accès menaçaient de s'effondrer et sur 60 tonnes de produits chimiques dissimulés dans le sous-sol ?
- Fallait-il assister sans rien faire à l'effondrement du parvis de l'église ?

Avec mon équipe, nous avons pris nos responsabilités et nous sommes fiers de notre bilan, même au prix d'une dette que la commune est en capacité d'assumer largement.

Concernant le budget annexe pour l'aménagement du quartier du Péronnet et des services techniques, devant les difficultés que rencontraient mes successeurs à comprendre son mécanisme, j'ai adressé au Maire le 4 juin 2014 un rapport complet avec le détail de ce budget qui était équilibré et qui devait être clos cet automne.

En interrompant ces aménagements, ce budget a été totalement déstabilisé et n'a pu être clos comme prévu et la commune a dû prolonger la ligne de trésorerie.

Il en est de même pour les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité de la mairie. L'interruption de ce programme coûtera plus cher que la poursuite des travaux, et comble de l'ironie, ces travaux devront obligatoirement être réalisés au plus tard en 2016 !

Au terme de mon mandat, **le capital restant à rembourser sur 15 ans était de 6 600 000 €**. Cela peut paraître beaucoup, mais savez-vous sur ces mêmes 15 ans, quelles seront les recettes des impôts locaux des Vernaisonnais en euros constants ?

25 500 000 € ! (soit 1 700 000 € / an X 15 ans).

Dans ces conditions est-il nécessaire d'augmenter massivement les impôts ?

Concernant les impôts locaux, pendant 13 ans nous avons géré la commune sans les augmenter et voilà que tout d'un coup la situation financière de la commune nécessite une majoration des taux de près de 25 % !

En réalité on assiste à un matraquage fiscal purement idéologique dans le seul but de créer des excédents.

Une commune est-elle faite pour avoir des excédents ? Bien évidemment non !

Vernaison était « un petit paradis fiscal », c'est désormais du passé !

La municipalité s'appuie sur un audit financier commandé au cabinet Acti Conseil.

Avec Jean Payebien, mon ancien adjoint délégué aux finances, nous avons écrit au directeur de cette société pour lui démontrer que cet audit n'a pas été réalisé dans les conditions d'indépendance et dans les règles déontologiques qui régissent cette profession.

Car enfin, comment peut-on affirmer que les frais de personnel représentent 60 % du budget communal, alors qu'ils sont en réalité en dessous du seuil moyen de 50 % ?

Nous affirmons que cette étude a été réalisée avec les conclusions préalablement dictées par la municipalité.

Notre équipe « Ensemble pour Vernaison » avait parfaitement expliqué pendant la campagne électorale qu'une pause des investissements de 2 ans serait nécessaire et que les grands travaux étaient terminés.

L'actuelle municipalité vient enfin de décider cette pause de deux ans. Alors à quoi vont servir les impôts nouveaux ?

Notre programme pour la période 2014-2020 s'appuyait sur l'engagement du Grand Lyon pour les grands aménagements tels que l'aménagement du quartier du Péronnet, le développement du nouveau quartier du Razat, l'aménagement du chemin du Pelet ou encore la réalisation du parking de la gare et bien d'autres.

L'augmentation des impôts décidée par la municipalité est parfaitement inutile et va rendre notre village moins attractif au moment où se développe un nouveau quartier au Razat.

Savez-vous que les nouvelles constructions du Razat rapporteront à la commune plus de 300 000 € de nouvelles taxes d'habitation et foncières ?

C'est le montant des intérêts de la dette que la municipalité entend faire financer par l'augmentation des impôts. Ces nouvelles recettes fiscales rentreront d'autant plus vite que le Maire a autorisé l'aménageur à construire les 5 immeubles de 140 logements en une seule phase.

Vous comprendrez, Chers Vernaisonnais, ma tristesse d'assister à ce matraquage fiscal sans raison et qui balaie 13 années d'efforts pour ramener les impôts de Vernaison dans la moyenne des communes les moins imposées du Grand Lyon.

C'est pourquoi je renvoie la municipalité à ses responsabilités et en tout état de cause je n'assumerai pas l'augmentation des impôts présentée comme la conséquence de notre gestion.

Vous pourrez retrouver tous les documents visés dans ce courrier (rapport de fin de mandat du 28 mars 2014, courrier au Maire du 4 juin 2014, courrier au cabinet d'audit « Acti Conseil » du 20 novembre 2014) sur le blog de l'opposition « Ensemble pour Vernaison ».

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Mes Chers Vernaisonnais, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et de mon engagement indéfectible pour notre belle commune.

*Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année,
et une bonne et heureuse année 2015.*

Georgette PALLEJA

